

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 29 janvier 2019 à 19h00.

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs :**

Chantal Julien, parent  
Isabelle Desmarais, parent  
Amélie Pomerleau, parent  
Isabelle Forcier, parent  
Véronique Prince, parent  
Sophie Paquette, directrice  
Karine Villeneuve, technicienne du service de garde  
Amélie Ménard, enseignante  
Annie Choinière, enseignante  
Julie Dufresne-Choinière, enseignante  
Karine Montreuil, enseignante  
Kristine Galipeau, secrétaire  
Jacqueline Meunier, membre de la communauté

**Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :**

Dominique Beauchemin, parent  
Vicky Guichard, éducatrice au service de garde  
Johanna Fehlmann, membre de la communauté

**1. Ouverture de l'assemblée**

Mme Isabelle Forcier ouvre l'assemblée à 19h06.

**2. Vérification du quorum**

Mme Isabelle Forcier constate le quorum.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Véronique Prince tel que présenté.

18CE1819-029

Adopté à l'unanimité

**4. Parole au public**

Aucun public

**5. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 27 novembre 2018**

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Amélie Ménard d'adopter le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2018 avec aucune modification.

18CE1819-030

Adopté à l'unanimité

**6. Approbation de la grille-matière**

Mme Sophie Paquette nous présente la grille-matière et elle nous informe que l'équipe école ne désire pas faire de changement au niveau de la grille-matière.

Il est proposé par Mme Chantal Julien et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'approuver la grille-matière telle que présentée.

18CE1819-031

Adopté à l'unanimité

**7. Approbation du « Plan de lutte à l'intimidation »**

Mme Sophie Paquette nous présente le document du Plan de lutte à l'intimidation et elle nous mentionne qu'elle a fait des modifications au niveau des noms du personnel de l'école. De plus, elle nous informe qu'elle n'a pas eu à le mettre en implication jusqu'à maintenant.

Il est proposé par Mme Amélie Ménard et appuyé par Mme Karine Montreuil d'approuver le Plan de lutte à l'intimidation tel que présenté.

18CE1819-032

Adopté à l'unanimité

**8. Approbation des règles de fonctionnement du service de garde et de la semaine de relâche**

Mme Karine Villeneuve nous informe que les règles de fonctionnement du service de garde sont les mêmes dans toutes les écoles mise à part quelques exceptions qui s'appliquent selon le milieu. Elle nous précise que lors des journées de tempête, le service de garde ferme à 17h. Mme Karine Villeneuve nous mentionne qu'à la suite de retards répétitifs, la direction peut suspendre le service de garde à l'élève. En ce qui concerne la semaine de relâche, elle nous informe qu'il doit y avoir un minimum de 40 inscriptions pour ne pas être déficitaire et le coût pour la journée est de 20.00\$. Les membres du conseil d'établissement se consultent et s'accordent pour fermer le service de garde durant la semaine de relâche. Nous devons informer la municipalité de la décision du C.É, car dans les années précédentes, il y avait des activités d'organisées par le Service des loisirs.

Il est proposé par Mme Isabelle Forcier et appuyé par Mme Amélie Pomerleau d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde telles que présentées et d'approuver la fermeture lors de la semaine de relâche

18CE1819-033

Adopté à l'unanimité

**9. Projet éducatif et questionnaires**

Mme Sophie Paquette nous présente le projet éducatif et elle nous informe qu'il est terminé. Un questionnaire sera envoyé aux parents et aux élèves pour connaître leur opinion par rapport aux différents points dans le projet éducatif.

**10. Photos scolaires – nouvelle procédure CS : appel d'offre centralisé**

Mme Sophie Paquette nous informe que dorénavant les appels d'offre pour les photos scolaires seront centralisés et afin de respecter le marché public, ils seront faits par région. Elle nous mentionne que l'école ne peut pas soumettre de noms pour ces appels d'offre. Mme Sophie Paquette interroge les membres du C.É. s'ils sont en accord pour avoir des photos scolaires et après une consultation ceux-ci approuvent.

**11. Suivi budgétaire (mentorat littéraire et accompagnement)**

Mme Sophie Paquette nous informe que dans la mesure « partir du bon pied », Mme Karine Roberge est libérée de sa classe pour un mentorat en littérature et en accompagnement auprès des enseignantes et ce deux jours par cycle jusqu'à la relâche et une journée par cycle jusqu'au mois de mai. Mme Karine Montreuil mentionne que cela est très bénéfique car au lieu de déranger Mme Karine Roberge pendant les heures du dîner, il y a du temps de consacrer pour qu'elle puisse répondre aux enseignantes.

**12. Rapport des partenaires**

Direction : Mme Sophie Paquette nous indique que nous avons reçu notre nouvel indice de défavorisation qui est maintenant de 6. Elle a des questionnements qui pour l'instant demeurent sans réponses quant à l'impact que ce changement aura sur les ratios de classes ainsi qu'au niveau du budget. L'école pourrait perdre environ 25 000\$ et pour l'instant qu'une seule classe. Mme Sophie Paquette nous informe que pour la Semaine des enseignants, nous avons envoyé un courriel aux parents afin de solliciter leur participation. En terminant, toutes les enseignantes et tous les enseignants ont reçu un courriel sur la persévérance scolaire car un projet pourrait être réalisé en collaboration avec la Maison des Familles de Granby pour la Semaine de la persévérance scolaire.

OPP : Mme Chantal Julien nous informe que pour cette année, les membres de l'OPP ne veulent pas investir trop de leur temps dans cette organisation mais qu'ils discutent afin de mettre en place des projets pour l'année prochaine. Trois mamans étaient présentes lors de leur dernière rencontre.

**13. Questions à l'étude pour suivi**

Aucune question

**14. Varia**

**14.1 École Tendanse**

L'école Tendanse offrira de nouveau des cours de Hip-Hop aux élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année au coût de 60\$ pour 10 semaines. Les cours débiteront après la relâche et ils se poursuivront jusqu'au 7 juin. Les membres du C.É sont en accord avec l'offre de cours de l'école Tendanse.

**14.2 Campagne de financement**

Mme Sophie Paquette nous informe que le montant total des ventes pour la campagne de financement de miel est de 9023.00 \$ et le profit total des élèves est de 2798.50 \$. De plus, elle nous mentionne qu'un montant de 848.71\$ a été déposé dans le fonds à destination de l'école.

**15. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Isabelle Desmarais et appuyé par Mme Amélie Ménard de lever l'assemblée à 20h45.